



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **24-14**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 25 février 2014

Le vingt-cinq février deux mille quatorze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni, au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Nombre de délégués en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 13

Présents : V.BELLE, Y BOULARD, A. CARBONARI (pv D ROUX) C COIGNÉ, C DIDIER, G FRIER, J GAUTHIER, F GILABERT (pv S CIALDELLA), M MASTROMAURO, M REPELLIN, J TESSAIRE

Absents excusés : M. BAFFERT, S. CIALDELLA, J CARRIER, V GONNET, G JULLIEN, D ROUX

Président de séance : Christian COIGNÉ

Secrétaire de Séance : Valérie BELLE

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION - Prévention des conduites à risques et consommations excessives – Projet « Mallettes prévention Tabac / Alcool / Cannabis). De Janvier à Juin 2014.

Validation de la convention tripartite : SIRD / Association CEMEA / Lycée Aristide BERGES de SEYSSINET-PARISSET, sur la formation à l'utilisation de la mallette pédagogique ainsi qu'à l'accompagnement d'enseignants lors de séances de co-animation au sein du lycée, ou, en temps d'animation par d'autres adultes des communautés éducatives.

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Vice-président expose :

Le SIRD, titulaire de la compétence prévention de la délinquance, a inscrit dans son plan d'action, la réalisation d'outils pédagogiques et la formation des partenaires à leur utilisation, dans le but de prévenir les conduites à risques et consommations excessives des collégiens et des lycéens du territoire.

L'Association « Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active » (CEMEA) est prestataire de service pour la mise en œuvre opérationnelle de l'action.

Ce projet est piloté par la coordination du CISPD Rive Gauche du Drac.

Pour rappel :

Depuis 2012, les différents outils d'intervention composant les malles sont expérimentés. Aujourd'hui, ils permettent d'aborder des questions relatives aux conduites à risques et aux consommations excessives des jeunes.

La diversité des supports favorise la multiplicité des types d'intervention : En groupe ou en individuel, en « libre-service », accompagné ou animé, sur des temps courts (à partir de 15 mn) ou des temps plus longs (une demi-journée), dans le cadre d'une continuité, d'un programme ou isolé.

Ces supports vont dans le sens des pratiques actuelles des jeunes, notamment la musique, la chanson, la bande dessinée, les films, l'image, le son, la littérature, etc.

Les différents contenus permettent d'orienter les échanges pour des jeunes qui consomment déjà et/ou des jeunes qui n'ont pas encore expérimenté la consommation.

Les enseignants sont formés à l'utilisation de méthodes d'animation et d'expression des élèves.

Ce projet élargira encore en 2014 à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) qui porte le dispositif de financement MILDT (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies).

L'objectif général :

- Former les enseignants volontaires à des méthodologies d'utilisation de supports pédagogiques.
- Les accompagner dans la co-animation des séquences de travail avec les élèves.

Les ceméa continuent à accompagner physiquement les enseignants lors de temps de co-animations dans le but de les rendre autonome et de les amener à travailler en autonomie avec leurs élèves.

La finalité étant de les former pour qu'ils puissent, au sein des établissements, travailler en interdisciplinarité, et élaborer des projets répondant aux besoins qu'ils ont en tant que professionnels mais également qu'ils repèrent chez les jeunes.

Des temps sont également proposés aux autres professionnels des établissements scolaires (CPE, assistants d'éducation, infirmières scolaires, documentaliste) ainsi que les animateurs jeunes des structures jeunesse du territoire ou les éducateurs de rue, afin de travailler en cohérence et en dynamique sur un plan territorial.

Déroulement prévisionnel :

De janvier à juin 2014 :

- Continuer à formation des enseignants et les accompagner en co-animation de classes sur 15 heures.

- Réalisation d'un bilan d'étape en juin, avec le lycée, afin de déterminer la suite à donner à ce projet sur 3 heures.

Une analyse globale de l'outil, des méthodes d'animation et du partenariat sera réalisée afin d'obtenir une lisibilité de ce projet.

A l'issue de ce travail de bilan, la présente convention sera ou non reconduite par avenant pour redéfinir les objets et les modalités du partenariat, le calendrier des interventions, le cas échéant, les projets spécifiques...

Le SIRD s'engage à financer la somme de 1 000 € (mille euros) à l'association CEMEA pour la formation à l'utilisation des malles et des séances de co-animation auprès des équipes enseignantes et des partenaires jeunesse du lycée Aristide BERGES de SEYSSINET-PARISSET.

Les CEMEA fourniront une facture globale en fin de projet, soit en juin 2014, après la participation au bilan du projet.

Après débat, le comité syndical :

- ↳ D'ADOPTER la convention tripartite SIRD/CEMEA/Lycée Aristide BERGES
- ↳ AUTORISE le Président à signer la convention tripartite.
- ↳ DIT que les crédits de 1 000 euros, (mille euros) sont prévus au BP 2014, chap 011, article 611

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 février 2014
Le Président,
Christian COIGNÉ



